Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1929-1930)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications.

Bourses fédérales. Le Conseil fédéral, dans sa séance du 7 février, a alloué sur la proposition de la commission des Beaux-Arts, une bourse fédérale pour l'année 1930, aux artistes suivants: 1° peintres: Howald Herold (Berne); Martin René (Lausanne); Neuhaus Werner (Grünenmatt, Berne); Bachmann Paul (Witikon, Zurich); Camenisch Paul (Basel); Chambon Emile (Genève); Jegerlehner Hans (Grindelwald); Patocchi Aldo (Ruvigliana). 2° sculpteurs: Fischer Franz (Oerlikon); Linck Walter (Paris); Blaesi August (Paris); Pettineroli André (Lausanne); Ratti Battista (Milan).

Exposition de peinture alpestre à Budapest. Cette exposition aura lieu dans les locaux du Nemzéty Szalon; onze pays seront représentés, soit environ 1100 tableaux (il y aura aussi une participation suisse). Le vernissage se fera le 22 mars. L'exposition est sous la patronage de S. E. le gouverneur Horthy et du gouvernement hongrois. Elle se fermera le 22 avril. – L'agence de voyages Schenker & Co. à Vienne, Schottentor, répondra à toute demande de renseignements. Elle organise en outre pour le 19 avril prochain, un voyage à billet collectif, facilitant ainsi l'accès de l'exposition. Le voyage de 3 jours (hôtels de Ière classe, entrée à l'exposition, catalogue illustré, billet de chemin de fer de l'Etat hongrois à partir de Hégyeshalom (station frontière), visite des curiosités de Budapest) reviendra à 61 pengös, c'est-à-dire, à peu près 55.– frs. suisses. Le voyage Suisse-Vienne-Hégyeshalom est à la charge du voyageur.

Concours Wander S. A. Berne. Le secrétariat central s'est mis en rapport avec la maison Wander S. A. et lui a communiqué nos conditions. Elle a montré vouloir prendre en considération nos demandes, en se déclarant prête à accepter une représentation des artistes dans le jury et à renvoyer la date de la remise des projets. Cele facilitera une nouvelle publication dans la „Schweizer Reklame", conforme à nos conditions.

Le *crédit d'art bâlois.* Pour parer aux attaques du public contre lui, le crédit d'art bâlois a publié un ouvrage richement illustré; il témoigne ainsi de son intérêt pour les artistes bâlois. La publication a fait très bonne impression et l'on doit féliciter les promoteurs de cette publication pour ce qu'ils ont su réaliser.

La *Kupferstichsammlung* de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, a organisé une exposition d'art graphique sur „Les Alpes" où quelques uns de nos collègues ont exposé des oeuvres intéressantes (bois et gravures).

La *Commission fédérale des Beaux-Arts* est composée comme suit pour l'année 1930: Président: D. Baud-Bovy; viceprésident: S. Righini, peintre; C. von Mandach, conservateur; E. Berta, peintre; Paul Burckhardt, peintre; C. Angst, sculpteur; L. de Meuron, peintre; E. Zimmermann, sculpteur; Martin Risch, architecte.

Le *Comité de la fondation Gleyre* réunira en 1930 les membres suivants: Président: M. le conseiller fédéral Dr. A. Meyer, chef du Dép. de l'Intérieur; D. Baud-Bovy; S. Righini, peintre; Abr. Hermanjat, peintre; H. Hubacher, sculpteur; secrétaire: Dr. Vital.

Le *droit de suite.* La chambre française a accepté un article du budget qui garantira aux artistes (peintres, sculpteurs et adhérants des arts appliqués) un droit de suite, voire un pourcentage sur toutes les ventes d'oeuvres originales dans les expositions ou lors des ventes aux enchères. Depuis de longues années déjà, l'on trouvait scandaleux que l'artiste ne retire aucun profit, si une oeuvre, vendue une première fois à un prix modeste, atteint un prix plus considérable à des ventes ultérieures. Les taxes du „Droit de suite" (une sorte d'impôt sur les transactions en faveur de l'auteur) seront perçues ainsi: 1 pour-cent de frs. 50.— à frs. 1,000.—; 2 pour-cent de frs. 1,001.— à frs. 5,000.—; 2½ pour-cent de frs. 5,001.— à frs. 10,000.—; 3 pour-cent de frs. 10,001.— à frs. 20,000.—; 4 pour-cent de frs. 20,001.— à frs. 30,000.—; 5 pourcent de plus de frs. 50,000.—. — Un projet de loi analogue est étudié en Italie, mais rien n'est encore décidé.